

# Résumé d'évaluation

## Solutions douces et suivi des risques côtiers au Bénin, Sénégal et Togo

Pays : **Sénégal, Togo, Bénin**

Thématique : **Gestion intégrée et résilience des zones littorales et marines**

Évaluateur : **Biotope**  
Date de l'évaluation : **Juin 2024**

### Données clés de l'appui FFEM

**Nom du projet :** Solutions douces et suivi des risques côtiers au Bénin, Sénégal et Togo, WACA FFEM

**Numéro de projet :** CZZ 2221

**Montant du financement FFEM :** 1 277 000 €

**Date d'octroi :** Fin 2018

**Durée :** 5 ans

#### Contexte

Aujourd'hui, plus de 30% de la population totale et 50% de la population urbaine en Afrique de l'ouest est localisée dans la bande littorale de 11 pays allant de la Mauritanie au Bénin, et qui pourrait passer de 36 millions d'hab en 2020 à plus de 80 millions en 2050 selon les scénarios. En réponse aux besoins croissants de gestion des risques côtiers comme l'érosion et les submersions marines, 11 pays d'Afrique de l'Ouest, sous l'égide de l'UEMOA, ont créé en 2011 la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA), pilotée par le Centre de Suivi Ecologique (CSE) à Dakar. La Banque Mondiale a lancé en 2015 le programme WACA ResIP, avec la collaboration de la France qui, suite à la COP21 en 2016, a renforcé son engagement en soutenant le projet à travers diverses institutions et une contribution du FFEM. En 2021, la MOLOA devient l'Observatoire Régional du Littoral Ouest Africain (ORLOA), étendant ses activités à 12 pays et enrichissant ses missions pour inclure la production et la diffusion de données, mais aussi l'amélioration des structures de gouvernance et la mise en place d'un réseau d'alerte régional pour optimiser la gestion du littoral ouest-africain.

#### Intervenants et mode opératoire

En tant que coordinateur de l'ORLOA, le CSE a assuré la maîtrise d'ouvrage et a bénéficié d'une assistance technique de l'UICN jusqu'en 2022. 21 partenaires ont collaboré (directions de l'environnement, PRCM,



© Biotope, M. Dalleau

RAMPAO, DAMCP, comités d'AMP, universités...) et 13 conventions de partenariat ont été signées. Le projet a bénéficié d'un soutien d'institutions françaises comme le Conservatoire du Littoral (CDL).

### Objectifs

L'objectif principal du projet était le suivi et la gestion des risques littoraux en Afrique de l'Ouest et la promotion de « solutions douces » pour la prévention et la protection vis-à-vis de ces risques, via la consolidation d'un mécanisme de coopération régionale pour la production et la diffusion d'informations et la mise en œuvre d'expériences pilotes.

#### Objectifs spécifiques :

- 1. Le mécanisme d'observation du littoral d'Afrique de l'Ouest dispose d'une coordination efficace.
- 2. Les connaissances sur le littoral et les risques côtiers sont améliorées, et les compétences des autorités nationales gestionnaires du littoral sont renforcées.
- 3. Des actions pilotes de promotion et de mise en œuvre de « solutions douces » sont menées au Bénin, Sénégal et Togo.
- 4. Une information sur l'évolution des risques côtiers est mise à disposition des gestionnaires et des décideurs des littoraux ouest africains.

## Appréciation de la performance

### Pertinence

Le projet adressait une problématique d'importance pour les pays d'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement le Sénégal, le Togo et le Bénin, à travers la mise en œuvre concrète de solutions douces sur des sites pilotes exposés aux risques littoraux et la consolidation de mécanismes régionaux d'observation et de gestion du littoral.

### Cohérence

La logique d'intervention, reposant sur la MOLOA puis l'ORLOA à travers le CSE, était parfaitement adaptée à fédérer un ensemble d'acteurs à l'échelle régionale et à créer les conditions d'une pérennisation des actions. Au niveau des actions de terrain, des gestionnaires locaux étaient identifiés pour chacun des sites pilotes en lien avec leur mission (comités des AMP du Sénégal, ONG Cap Sud-Est, ONG Corde). L'appui de certaines institutions françaises comme le Conservatoire du Littoral ou le Cerema, notamment à travers une mobilisation du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires a renforcé la cohérence de l'intervention.

### Efficacité

La totalité des actions envisagées par le projet ont pu être mises en œuvre ou adaptées afin de contribuer à l'atteinte des objectifs du projet. A l'AMP Saint-Louis, la mise en place de ganivelles à base de *Typha* (Typhavelles) et le reboisement par Filaos ont permis la création d'un réseau dunaire protecteur. Dans les autres sites, des solutions telles que les épis Maltais Savard ou la restauration de mangroves ont pu être expérimentées malgré quelques difficultés internes et externes.

### Efficience

Au niveau institutionnel, après une phase initiale de mise en œuvre et au-delà des difficultés liées à la pandémie de COVID-19, le mode opératoire du projet a permis une efficience des actions du projet et une implication des partenaires. Au niveau de la mise en œuvre des solutions douces, certaines difficultés administratives dans l'acheminement des fonds et des limites budgétaires ont limité l'efficience de certaines actions.

### Impact

Le projet a favorisé l'intégration des solutions douces dans les politiques de protection du littoral aux échelles régionale et nationale. A l'AMP Saint-Louis, les solutions ont favorisé le recouvrement d'habitats naturels et de zones maraichères exploitées. Ailleurs, l'impact des solutions douces mériterait de s'inscrire dans la durée pour une meilleure évaluation des impacts. Les populations ont pu bénéficier directement des activités du projet, soit par financement direct, soit par les retombées de la mise en place d'activités génératrices de revenus. Au Togo, le projet a financé une vingtaine de fumoirs à poisson (fours Chorkors) gérés individuellement.

### Viabilité/durabilité

Le fait de s'appuyer sur l'ORLOA, le CSE et les acteurs régionaux et locaux légitimes permet une continuité des activités au-delà du projet. La poursuite des activités reste intrinsèquement liée aux ressources économiques disponibles. La perspective d'un nouveau projet bénéficiant d'une contribution du FFEM pour permettre d'assurer la continuité des actions entreprises.

### Valeur ajoutée de l'appui FFEM

L'appui du FFEM a contribué de manière importante à valoriser l'importance des solutions douces comme des méthodes complémentaires efficaces pour faire face aux risques côtiers au niveau local sur des sites pilotes, mais également et surtout au niveau régional et national dans les pays du projet à travers le CSE et l'ORLOA et l'interaction avec le WACA ResIP.

## Recommandations & enseignements

Pour la prochaine intervention prévue au titre du projet RETCAO, l'évaluation recommande de focaliser les efforts sur les solutions douces et les solutions basées sur la nature, en évitant la dispersion de l'allocation des fonds vers des actions périphériques, et en veillant à ce que les activités institutionnelles soient en phase avec cette thématique. Les problématiques de relocalisation semblent trop complexes pour être envisagées dans ce type de projet. Il est recommandé la présence d'une expertise de terrain dédiée au sein de l'équipe du projet, l'élaboration de diagnostics approfondis en phase initiale, un suivi et une évaluation continus, et une traçabilité dans le processus de prise de décision quant aux choix techniques entrepris.

Plus généralement, pour la mise en œuvre de solutions douces pour lutter contre l'érosion côtière et les submersions marines, il est crucial d'envisager une combinaison de solutions transversales et complémentaires pour appréhender le risque dans sa globalité et sur le long terme. La production de diagnostics initiaux précis réévalués régulièrement est une étape majeure pour appuyer le choix et le succès des solutions. Aussi, les solutions douces nécessitent généralement d'envisager un entretien régulier des ouvrages qui doit être soutenable par les acteurs chargés de leur mise en œuvre. De même, le suivi sédimentaire doit être appréhendé à différentes échelles de temps, de la plus simple à la plus complexe. Spécifiquement pour certaines solutions comme le reboisement, il est essentiel d'envisager une diversité d'essences végétales en lien avec l'étagement de la végétation le long de la toposéquence. Ces reboisements nécessitent l'utilisation de protocoles reconnus ou testés préalablement et un suivi de la croissance et de la mortalité des plants pour les adapter. Les ganivelles, qui ont démontré leur efficacité dans le contexte de l'AMP Saint-Louis au Sénégal, restent des solutions efficaces uniquement lorsque les conditions locales (exposition éolienne, granulométrie) sont favorables. Les épis Maltais Savard nécessitent un suivi et un entretien régulier du fait de leur vulnérabilité aux fortes houles et il est recommandé un état des lieux et un retour d'expérience régional sur cette solution.